

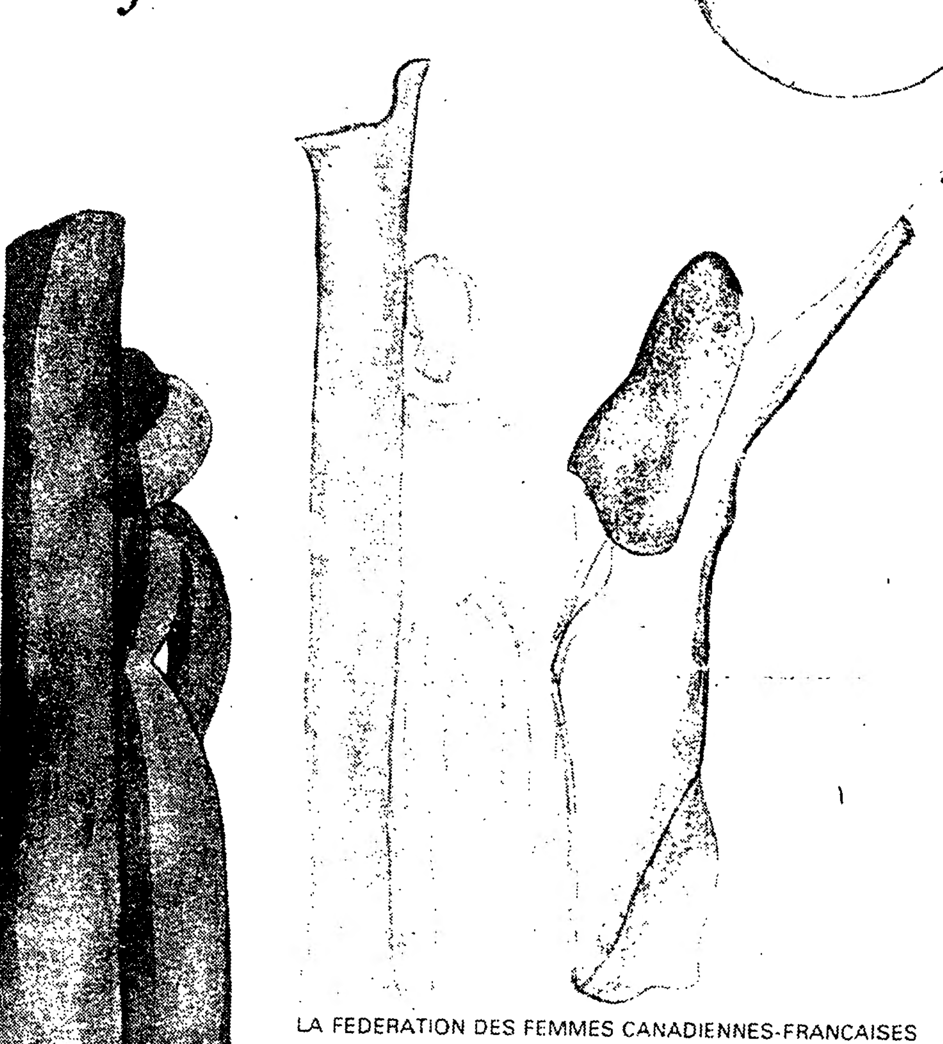
LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta **Depuis 1928**

APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 16 *No.83* *Mercredi 21 octobre 1981* *16 pages* *0.50*

LA PART DES FEMMES: IL FAUT LA DIRE



«La Part des femmes: Il faut la dire», tel est le titre du premier recueil de témoignages des femmes francophones hors Québec. Préparé dans le cadre d'une recherche réalisée par la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises, sur la situation des femmes francophones minoritaires, ce recueil se veut un hommage au travail que les femmes ont accompli tout en illustrant la situation telle que vécue et sentie par les femmes elles-mêmes depuis le début du siècle jusqu'à aujourd'hui.

Ce recueil s'avère le fruit d'un travail de recherche amorcé depuis plus d'un an, auquel ont collaboré au-delà d'une centaine de femmes à l'intérieur de comités de recherche mis sur pied dans les différentes provinces. Grâce au travail de ces comités et de nombreuses personnes, quelque cinq cents (500) témoignages ou biographies ont été recueillis à travers le pays.

Comme la recherche avait pour but de dégager les changements qui se sont produits dans le statut des femmes avec le développement des communautés francophones, le recueil met en parallèle la situation des femmes: «Dans c'temps-là» «Et aujourd'hui». Dans chacunes des trois sphères d'activités des femmes, la famille, le marché du travail et l'implication communautaire, nous retrouvons dans une première partie des témoignages de personnes ayant vécu du début du siècle jusqu'aux années '50; dans une deuxième section, des témoignages de nos contemporaines.

Somme toute, «La part des femmes: Il faut la dire» c'est l'histoire des femmes francophones; c'est leur contribution au développement de leur communauté que les femmes nous livrent pour la première fois. C'est un document inédit, il va sans dire !

Vous pouvez vous procurer ce livre au magasin Le Carrefour de notre région au prix modique de ..8.00.

UN SUCCES AU T.F.E.

Guy Goyette

Autant Ionesco fait appel à un public averti et se contient dans un symbolisme souvent platonique, autant Calderon de la Barca se rapproche de la farce du Moyen-Age et de Maître Pathelin. Disons tout de suite que le Calabazas de Calderon (Michel Lalancette) se rapproche drôlement de Thibaud l'Agnelet !


Lisardo (Pierre Lamoureux) et Estrella (Anne Mansfield), «La Dame Fantôme».

Théâtre-3, Citadel, faites place... le Théâtre Français d'Edmonton prend dignement son rang parmi les troupes locales. Disons que Pierre Bokor a le don d'exiger beaucoup de ses interprètes, et il y arrive dans une production qui respire d'aise et de communication. Il s'agit sans doute d'une comédie; il y a même place pour le vaudeville; enfin, un peu de tou s'en mêle, même les duels parmi cette fête dans la capitale espagnole.

Estrella (Anne Mansfield) et Béatrix (Guylaine Payeur) se sont montrées tout à fait coquettes, et souvent même croquantes ça frise le professionnel ! S'il fallait décerner des médailles d'honneur comme on le fait dans le monde professionnel, il faudrait justement remettre celle du savoir-faire et de la répartie naturelle à ces deux actrices pleines de talent. Avouons qu'il ne devait pas être facile de naviguer entre Lisardo (Pierre Lamoureux) et Pedre (Michel Charron) et surtout de se voir entrecoupé à tout instant par le fameux Calabazas (Michel Lalancette). Un mot sur ce dernier: il nous fait vraiment rire.

Il a réussi ce tour de force: combiner le savoir-faire théâtral et en même temps communiquer avec l'auditoire comme s'il était l'un des nôtres...Bravo ! Je lui remets les honneurs du meilleur interprète de la veillée. Lisardo et Pedre se sont disputés

Voir «LA DAME FANTOME» page 3

UNE PARTICIPATION RECORD AU CONGRES DU CONSEIL FRANCAIS DE L'A.T.A.

Quelques 260 professeurs d'école des quatres coins de la province ont participé au Congrès annuel du Conseil Français de l'«Alberta Teachers Association» qui avait lieu le 16, 17 et 18 octobre derniers à l'Hôtel Edmonton Inn. Ce nombre représente une augmentation de 100% sur les années précédentes.

Cette participation accrue est dûe à quoi.

C'est la question que nous avons posée à Mme Jocelyne Beaulieu-Dorfman, présidente sortant de charge du Conseil français. Selon celle-ci, le fait que l'exécutif et le Comité du Congrès aient mis l'accent sur les Conférenciers pour animer les ateliers de la fin de semaine a été pour beaucoup dans ce succès inespéré. En plus, le nombre toujours croissant de professeurs francophones a ajouté plusieurs noms à la liste d'invités.

Les ateliers ont sans doute attiré plusieurs professeurs, tant par la variété des sujets choisis que par la réputation faite des anima-

Voir BUT page 2

Mme Jocelyne Beaulieu-Dorfman.

SOMMAIRE

BUT suite de la page 1

teurs venus de loin et de près pour ce Congrès annuel.

Le but du Conseil français de l'A.T.A. étant: «...d'améliorer la compétence professionelle des instituteurs qui se servent du français comme langue d'instruction en leur fournissant l'occasion d'échanger des idées, de développer la méthodologie et d'améliorer le matériel didactique». Ce congrès annuel en offrant plusieurs ateliers d'étude de rencontre bien l'unique but de l'organisme. (But tiré intégralement de la Constitution du Conseil français).

Parmi les animateurs de cette fin de semaine il y avait M. Alain Soulières de l'Université de Montréal qui avait comme sujet d'atelier; «Une pédagogie de la communication linguistique à l'intention des 10-12 ans»; M. Roch Marcoux de la Commission des Ecoles Catholiques de Sherbrooke, Québec: «Le décloisonnement du français au secondaire»; M. René Luquet, Attaché culturel de France à Winnipeg: «L'utilisation de la chanson française dans le cours de français»; Sr Thérèse Potvin de la Faculté St-Jean: «L'éducation musicale en immersion»; M. Yvon Mahé de la Commission des Ecoles Catholiques d'Edmonton: «Les programmes de religion au secondaire»; M. Marcel Lavallée du Ministère de l'Education de l'Alberta: «L'enseignement du nouveau programme d'études sociales»; M. Lionel Rémillard, Surintendant à la Commission Scolaire de Falher: «La série d'émissions télévisées LES BOUCANNIERS D'EAU DOUCE et les objectifs pédagogiques visés»; Mme Claudette Tardif de la Faculté St-Jean: «L'expression orale et le jeune à l'école».

Le Conseil français tenait également durant ce Congrès son assemblée annuelle et ses élections. Quelques amendements à la Constitution ont été acceptés par les membres, dont celui qui porte de $7.00 à $10.00 la cotisation du membre actif et de $2.00 à $5.00 la cotisation du membre étudiant.

C'est M. Donald Poilièvre qui devient président pour l'année 81/82 ayant été élu à ce poste l'an dernier. M. Poilièvre, natif de la Saskatchewan demeure en Alberta depuis déjà quelques années et est domicilié à Calgary. C'est Mme Gracia Brinkman d'Edmonton qui devient présidente-élue et qui sera donc l'an prochain présidente.


M. Donald Poilièvre, Président du Conseil français de l'A.T.A.

Selon le président M. Donald Poilièvre, il y a présentement tout près de 275 membres actifs du Conseil français de l'A.T.A. et ce chiffre pourrait dépasser le cap du 300 avant longtemps. «Beaucoup plus de professeurs s'intéressent au Conseil français et il semble y avoir énormément d'enthousiasme dans le groupe L'encouragement provient en grande partie de l'intérêt toujours croissant des parents, tant anglophones que francophones, pour l'enseignement du français».

C'est le Dr Roger Motut qui donnait lors du banquet du samedi soir le discours d'occasion. «Cette causerie,» de dire M. Motut, «je l'ai voulu positive et encourageante pour les professeurs car les progrès depuis que nous étions les Territoires du Nord-Ouest sont énormes».

Il a donc parlé de l'augmentation du pourcentage d'enseignement en français qui s'accroît considérablement dans les écoles à travers la province, de l'augmentation du nombre d'élèves inscrits dans les programmes de français, des services de beaucoup améliorés en provenance du Ministère de l'Education, de la sensibilité de nombreuses commissions scolaires aux besoins particuliers des programmes d'enseignement en français et d'autres encore. Voilà de quoi être heureux !

Les membres du Comité d'organisation de ce Congrès ont mérité les félicitations de leurs collègues pour ce travail bien accompli. Il s'agit de Jocelyne Beaulieu-Dorfman, Henri Breault, Normand Fortin, Marcel Lavallée, Sylvia Landry et Charles Hyman.

RENCONTRE 81
FEDERATION DES FEMMES CANADIENNES - FRANCAISES

OCCASION: Rencontre provinciale annuelle
DATES: Les 6, 7 & 8 novembre 1981
ENDROIT: Holiday Inn, 10001 - 107 rue, Edmonton
THEME:

VALORISATION PERSONNELLE

HEURES:
Vendredi 6 à 20 h. ACCUEIL
Samedi 7 à 9h. AFFIRMATION DE SOI
animatrice: Florence Gobeil - Dwyer
à 13h.30 ETUDE DU RECUEIL ET DU RAPPORT DE STATISTIQUES
animatrice: Pauline Proulx de Montréal.
Dimanche 8 à 9h. REUNION GENERALE ANNUELLE -
ELECTIONS

INSCRIPTION: $25.00 par personne

BANQUET:
Samedi soir 7 novembre a 18h.30

Vous êtes tous invités, Mesdames et Messieurs à vous joindre aux membres de la F.F.C.F. et aux participantes à ce banquet.

RESERVATIONS:
- entre 09h30 et 12h30 - 489-6495
- après 13h00 - 489-4417
- en tout temps - 466-4263

PRIX DU BILLET: $12.00 par personne

Cette rencontre '81 est subventionnée par le Secrétariat d'Etat.

ANNUAIRE 82
UN SERVICE D'INFORMATION DESTINE A LA FRANCOPHONIE ALBERTAINE

l'annuaire regroupe dans un seul cahier les Organismes et Commerçants francophones (capable d' offrir un service en français de partout dans la province de l' alberta)

- **l'annuaire encourage les Franco-albertains a faire affaire chez les francophones le de l'Alberta.**
- **l'annuaire sensibilise la population Franco-albertaine a l'étendue du fait français en Alberta.**
- **l'annuaire est un cahier complet d'information sur les services disponibles en français aux francophones de l'Alberta.**

- Inscrivez gratuitement - votre Organisme, votre Association et votre Commerce dans l'annuaire 82

communiquez avec m. Robert Blaquière au journal LE FRANCO au numéro 423-5672

pour acheter une annonce communiquez avec m.Michel Bacula numéro 423-5672

«LA DAME FANTOME»

suite de la page 1

«la dame fantôme» depuis le cimetière jusque dans la chambre de Lisardo en passant par la rue. L'interprète de Pedre, Michel Charron possède une voix assurée et très riche. On a absolument tout saisi ce qu'il nous disait. Lisardo possédait le don de son rôle: un être tout à fait excité, nécessitant parfois les bons conseils de ce cher Calabazas.

Les rôles secondaires revenaient à Casilda (Thérèse Dallaire), Celio (Valérie Gobeil), Herrera (David René), César (Roland Soucy) et Lelio (Laurier Gareau). Ils s'en sont tous bien tirés. Nous avions été conviés à la fête par le gentil Sereno (Michel Landry) dont la douce voix invitait avec les airs de Bizet la population entière à participer aux célébrations. Les danseurs méritent bien qu'on les félicite; ils semblaient cependant un peu à l'étroit dans la chorégraphie du début. Les décors sont simples et sobres, et nous arrivent à la faveur des pénombres. Les costumes: fantastiques ! Les habits épousaient tout à fait les personnages. Lisardo par son comportement frivole réparait presque tout à fait le débit un peu faible. Nous avons échappé plusieurs mots que les gestes réussissaient à combler. Il en fut de même de Celia où la difficulté d'expression ne mettait nullement en jeu la finesse et le savoir-faire. Un rôle particulièrement bien joué quoique très simple en apparence fut celui interprété par Laurier Gareau: ce Lélio n'en est certainement pas à ses premiers tréteaux ! Les jeux de lumières et les arrangements musicaux enveloppaient le tout de façon précise et très appréciée. César avait un rôle difficile: sa courbature affaiblissait son débit sans toutefois nuire à son allure paternelle. Un rôle que j'ose qualifier d'ingrat: celui où Herrera devient le protecteur quasi-inutile. On a bien saisi tous les mots prononcés par Casilda (Thérèse Dallaire), ce petit bout de femme à la vois naturelle et juste.

Somme toute, gens qui n'avez pas assisté à ce spectacle rigolant, n'hésitez pas à vous rendre en fin de semaine des 23-24 et 25 courant.



Estrella (Anne Mansfield) et Casilda (Thérèse Dallaire)



Lisardo (Pierre Lamoureux), Calabazas (Michel Lalancette), Herrera (David René) et Pedre (Michel Charron)

Nos amis du TFE sous l'excellente direction de Pierre Bokor depuis 3 ans ont ouvert la saison du spectacle français à Edmonton de façon magistrale. C'est un régal qui augure très bien et si Pierre Bokor entreprend de nous faire rire durant cette année 81-82, il est parti de bon pied et nous lui souhaitons plein succès. Nous avons hâte de revoir le TFE à l'oeuvre dans «La Crique» de Guy Foissy.

ÉDITORIAL

Comment expliquer la faim dans le monde ?

Nos lecteurs auront lu dans le Franco de la semaine dernière que l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) avait institué la journée mondiale de l'Alimentation en date du 16 octobre 1981. L'objectif est de sensibiliser l'opinion publique internationale aux problèmes de la faim dans le monde.

L'article nous disait aussi que : «Malgré les programmes d'aide au développement mis en oeuvre par les pays industrialisés, la famine et la malnutrition n'ont pas diminué dans le monde. Près de 500 millions de personnes souffrent encore de sous-alimentation grave». Ça fait du monde ça ! A lire toute cette documentation au sujet de la faim dans le monde, on se sent vite coupable d'obésité si on pèse plus que 130 livres. Mais voyons un peu les causes de cette faim dans le monde.

A première vue, on serait vite porté à penser qu'il manque d'aliments dans le monde; que certains pays, dont le Tiers monde, n'ont pas les moyens, les terres fertiles, les grains de semences, la technologie moderne pour produire en quantité suffisante les denrées alimentaires nécessaires à la vie. C'est FAUX !

La faim est un problème réel, c'est évident. Les portraits parfois trop réalistes, trop vrais, d'une mortalité causée par la malnutrition, ou tout au moins d'une maladie qui trouve sa source dans la sous-alimentation de la victime, parviennent jusqu'à nos salons via les télécommunications. Et l'effet est toujours pareil. Quel horreur ! Les exclamations se font entendre de tous et chacun. On ne peut ne pas être touché par de tels malheurs, et se sentir un peu responsable par inaction, par omission.

Mais voici qu'à travers l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture nous apprenons que la terre produit, à l'heure actuelle, une quantité d'aliments plus que suffisante pour nourrir chaque être humain. Loin de ne pas pouvoir produire assez, nous en produisons amplement et même plus qu'il ne faut.

«...l'argument qui détruit vraiment le mythe selon lequel la faim serait causée par la rareté des aliments est le fait que la majorité des pays que l'on associe avec la faim et la famine produisent des aliments en quantité suffisante. Non seulement produisent-ils suffisamment, mais l'utilisation de leurs ressources non exploitées est par surcroît gênée par les forces mêmes qui sont responsables de la faim dans un monde d'abondance». Cette affirmation fracassante est celle de Mme Frances Moore-Lappé et Joseph Collins du Institute for Food and Development Policy.

Pour appuyer cette affirmation, pour le moins surprenante, les auteurs donnent plusieurs exemples. En Inde, où des milliers de personnes meurent de faim, des soldats font la garde devant les millions de tonnes de grains excédentaires du gouvernement.

A la suite des inondations de 1974, des millions de gens ont péri au Bangladesh, mais la rareté des aliments n'y était pour rien. Une femme décrit ce qui se passait à son village: «Un grand nombre de personnes sont mortes de faim. Les fermiers riches retenaient les provisions de riz et empêchaient les paysans pauvres d'y avoir accès». D'autres exemples encore plus macabres les uns que les autres se succèdent dans les rapports de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

Comment donc expliquer la faim dans le monde si la rareté des aliments n'en est pas la cause ? Toujours selon Mme Lappé et J. Collins: «La réponse réside dans le contrôle de plus en plus inégal des ressources alimentaires. Du niveau régional à celui du commerce international, le pouvoir de décider ce qu'il faut planter et au profit de qui appartient à un nombre de plus en plus restreint de personnes.»

De fait dans 80 pays examinés par les Nations Unies, près de 80% des terres appartiennent à des riches propriétaires qui comptent pour à peine 3% de la population.

La famine est causée donc non pas par une pénurie d'aliments. Et la solution n'est pas d'augmenter la production. C'est d'assurer une meilleure distribution. Il faut une répartition plus équitable, plus juste, non seulement des aliments mais surtout des moyens d'autosuffisance en agriculture et cela particulièrement dans le Tiers Monde. Ça veut dire redistribuer, voire redonner les terres aux paysans en dépossédant les riches qui contrôllent tout.

Espérons que le fameux débat Nord-Sud pour venir en aide aux pays pauvres dont Pierre Trudeau se fait le catalyseur, aura comme premier objectif une distribution juste du contrôle des ressources productrices d'aliments dans le Tiers Monde.

PAUL DENIS

LETTRES OUVERTES



Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 120,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.



Directeur-rédacteur
Paul Denis

Composition
Lynda McCollough

Administration
Johanne B. Cornellier

Directeur des ventes
Michel Bacula

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 10014 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone: (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte:

1 an : $15.00
2 ans: $25.00

LE FRANCO est imprimé sur les presses de Westweb Press, P.O. Box 5088, Station E, Edmonton, Alberta, T5P 4C1

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

En réponse à Serge Deose, Fort Saskatchewan (Titre)

Monsieur,

Dans votre lettre ouverte du 23 septembre 1981 sur le «Franco», j'ai été surprise de lire vos impressions sur l'Alberta.

J'y habite depuis 40 ans et je suis toujours heureuse d'en faire partie. Je suis née à Québec, je connais très, très bien ce bout du pays, «je ne suis pas la seule».

Ici comme partout il faut travailler pour vivre. J'y ai rarement rencontré des mécontents. Les gens de Québec ne crêvent pas de faim-: La preuve c'est qu'ils nous arrivent très nombreux; et se débrouillent honorablement.

L'idée de voyager à Québec:- L'Ouest à l'Est ou (vice versa) pour $200.00, c'est histoire du passé.

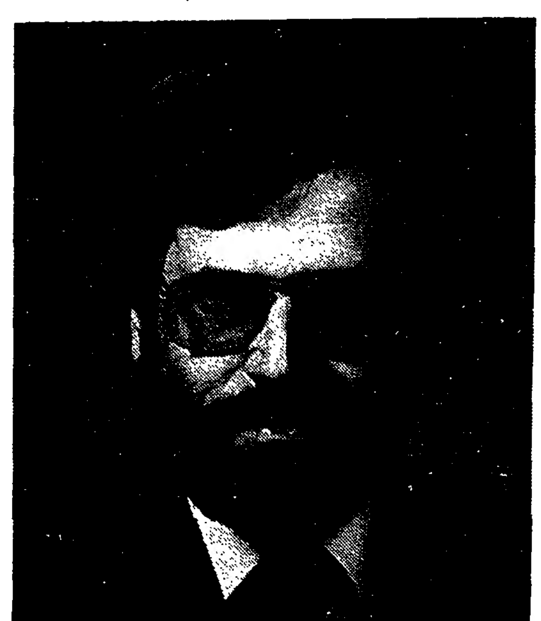
Des esprits étroits il y en a partout et de toutes les nationalités.

Sans rancune aucune

«Une Acadienne contente de l'être» Jean Récolte

NOMINATION

Le Commissaire aux Langues officielles, M. Max Yalden, est heureux d'annoncer la nomination de M. Gérard Finn au poste de Représentant du Commissaire à Edmonton pour desservir l'Alberta, La Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest.



M. GERARD FINN

M. Finn est originaire de Inkerman au Nouveau-Brunswick, né de parents acadiens. Il a complété ses études secondaires à l'école régionale de Shippagan, N.B.

Après avoir terminé un baccalauréat ès Arts au Collège de Bathurst, à Bathurst au Nouveau-Brunswick, il compléta une maîtrise ès Arts en Histoire du Canada, à l'Université d'Ottawa.

Suite à un stage d'un an, 1970-71, comme professeur d'Histoire du Canada au Collège de Bathurst, il fut boursier du gouvernement français de 1971 à 1974 et compléta un Doctorat en Histoire du Canada à l'Université de Paris I.

Boursier de l'Association canadienne de Sciences Politiques, il fut, durant l'année académique 1974-75, stagiaire parlementaire auprès du Parlement canadien.

Employé de Parcs Canada de juillet 1975 à septembre 1981, il occupa successivement les fonctions suivantes: chargé d'interprétation historique au bureau régional de Québec; historien au siège social de Parcs Canada à Ottawa et de mars 1978 à septembre 1981, directeur scientifique et archéologique au bureau régional de Parcs Canada à Calgary.

Ces quelques dernières années passées en Alberta ont permis à M. Finn de prendre connaissance de l'Ouest canadien et de vivre personnellement l'expérience de la minorité officielle en quête de ses droits.

Jeudi, le 22 octobre 1981, a lieu l'ouverture officielle du bureau du Représentant du Commissaire aux langues officielles, qui se situe dans l'édifice Liberty au 10506 - Avenue Jasper, pièce 1100A, Edmonton, Alberta, T5T 2W9. Pour de plus amples renseignements et surtout pour loger vos plaintes, communiquez à frais virés au numéro (403) 420-3111.

Comment bien étoffer une demande de prêt

Pour un commerçant, l'obtention d'un prêt est évidemment relié au risque que la banque (ou tout autre prêteur) prend en lui avançant de l'argent. Ceci dit, il n'en demeure pas moins qu'à risque égal, certaines demandes de prêt sont traitées plus facilement, plus rapidement et plus favorablement que d'autres. Dans un tel cas, il y a gros à parier que le commerçant s'est présenté à la banque avec une demande de prêt solidement documentée.

Le commerçant de détail déjà établi doit être en mesure de fournir une dizaine de documents; bien sûr, dépendant des circonstances, le prêteur ne les exigera pas tous, mais il est important d'être bien préparé.

La première pièce du dossier est un historique de votre entreprise: quand elle a été fondée, par qui, pourquoi, où elle est située, qui sont ses clients et fournisseurs. Ce document donne rapidement au prêteur un aperçu général de votre commerce.

Ensuite, préparez un résumé de vos qualifications: études, expérience, votre rôle dans l'entreprise: dressez un portrait semblable de vos associés ou autres dirigeants, s'il y a lieu. Cela renseignera le prêteur sur vos aptitudes de gestionnaire.

Le troisième document contient les états financiers des cinq dernières années (ou, si le commerce est de fondation plus récente, les résultats de chaque année). Le prêteur pourra ainsi évaluer votre actif, votre passif, la croissance de votre commerce, et se faire une idée précise de sa valeur.

Cet aspect du dossier sera complété par les états financiers de l'année en cours, ainsi que vos prévisions pour les douze prochains mois; ces renseignements donnent des indications sur la capacité de rembourser le prêt, l'orientation du commerce, les prévisions de ventes. Il faut être en mesure de justifier vos calculs.

Fournissez également des prévisions sur vos mouvements de trésorerie (les stocks que vous prévoyez acheter, quand, à quel coût) pour au moins douze mois; vos besoins de stocks doivent être justifiés de la même façon que vos revenus. Ces détails permettent au prêteur de savoir si votre demande de prêt correspond réellement à vos besoins.

Le sixième document consiste en vos états financiers personnels; lorsque vous fournissez vos actifs ou vos revenus personnels en garantie, il est indispensable que le prêteur sache à quel point vous pouvez fournir un appui financier en cas de difficultés.

Dressez aussi une liste des garanties que votre commerce peut offrir Cette liste est nécessaire si le prêt doit être garanti par des immobilisations, formule assez fréquemment utilisée. Décrivez votre mobilier (bureaux, comptoirs, caisses enregistreuses), vos véhicules, vos pièces d'équipement, en précisant la date et le prix d'achat.

Naturellement, le prêteur ne s'engagera pas sans savoir si votre commerce est assuré contre les pertes, et dans quelles conditions. Aussi devrez-vous inclure une copie de vos polices d'assurances dans votre demande.

Enfin, si vous êtes propriétaire de l'immeuble où est situé votre commerce, fournissez tous les renseignements relatifs au prêt hypothécaire.

Augmentation des avances aux céréaliculteurs recommandée

WINNIPEG - Le Comité consultatif de la Commission canadienne du Blé prie instamment le gouvernement fédéral d'augmenter le montant maximal des prêts que les céréaliculteurs peuvent obtenir en vertu du programme d'avances. La recommendation, qui a été faite par l'intermédiaire du Sénateur Hazen Argue, ministre d'état assurant la tutelle de la Commission du Blé, demande que le maximum soit porté à $50,000. au moins pour un agriculteur autonome et que des paliers soient prévus pour ceux qui exploitent leur ferme en association ou en corporation.

Le Comité consultatif a fait part de ses préoccupations quant aux maxima actuels et le fait qu'ils n'avaient pas été modifiés depuis longtemps déjà et qu'ils n'étaient plus en relation avec la réalité vu l'escalade des frais d'exploitation en agriculture. En vertu de la présente loi, le maximum s'élève à $15,000. pour un agriculteur autonome et peut monter jusqu'à $45,000. pour les associations ou les corporations.

La loi sur les avances au comptant sur le grain des Prairies est entrée en vigueur en 1957 dans le but de fournir des fonds aux céréaliculteurs qui ne pouvaient pas livrer leur grain et, par conséquent, incapables de couvrir leurs dépenses en raison du manque d'espace dans les silos de collecte locaux.



«Ce n'est plus ce que c'était»









Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

AH SI MON ONCLE GERARD AVAIT VU CA

Plus ça v, plus je vous parle de baseball. J'aimerais bien changer de sujet, mais comme la majorité des gens je souffre présentement d'une certaine fièvre automnale.

Bon. Les Expos se seont inclinés face aux Dodgers dans une série qui n'était pas très recommendable aux cardiaques. En fait, je pense bien que je ne suis pas le seul à être devenu cardiaque suite à cette série.

Je pense que la majorité sera de mon avis qu'il faut être fiers des Expos. Ils sont venus si près de devenir champions du monde (!?), qu'on ne peut leur en vouloir pour la défaite finale. Comme je le mentionnais, il y a deux semaines, j'estime qu'il leur faudra ré-évaluer l'équipe qui offre certaines faiblesses, mais en attendant, je leur lève mon chapeau...Bravo!

Vous me direz ensuite, mais que vient faire son oncle dans cette histoire? Vous avez raison...

Mon oncle Gérard était un fervent de sports. Il s'intéressait à tous les sports, et à toutes les équipes. Mon problème (ou le sien, je ne sais trop!) était qu'il prenait pour toutes les équipes, SAUF les Expos et les Canadiens de Montréal, mes deux équipes chéries. Il était terrible. Il n'arrêtait jamais. «Fanning et Mauch sont pourris...», «Staub ne serait pas capable de frapper un melon d'eau», etc...etc... C'en était rendu à un point où mon frère et moi nous nous arrangions pour aller regarder les parties ailleurs lorsque mon père nous annonçait sa venue.

Toujours est-il que je me suis adonné à penser à mon oncle pendant les dernières séries. Il aurait sûrement pu me prédire tout ce qui est arrivé et je n'aurais pu être aussi déçu que je l'ai été lundi dernier. Chose certaine, j'aurais pu m'obstiner longtemps avec lui puisque les Expos ont étiré les deux séries jusqu'à la limite. Pauvre Gérard! Il aura encore manqué une occasion de m'étriver.

Les séries mondiales

Il ne reste plus que deux équipes et les chances que je me trompe sont maintenant de beaucoup réduites. Je pense sincèrement que les Dodgers vont remporter la série en 5 ou 6 parties. Les trois facteurs importants sont: les lanceurs, les frappeurs et l'inactivité des Yankees.

Le personnel de lanceurs des Dodgers est sans doute le deuxième meilleur des Ligues Majeures, après celui de Houston. Avec Hooton, Reuss et Valenzuela, ils sont presque assurés de ne jamais avoir plus de deux points de recul sur leurs adversaires. Pour ce qui est des frappeurs, il ne fait aucun doute que la force des Dodgers se trouve du côté droit du marbre et les Yankees offrent une pénurie de lanceurs droitiers. En fait, les débutants des Yankees - Guidry, John, Righetti et May - sont tous gauchers. Finalement, je pense que l'inactivité forcée de quatre jours jouera contre les Yankees, surtout au niveau des lanceurs. Certains d'entre eux n'ont pas eu à lancer du tout pendant la courte série contre Oakland et il est assez difficile de garder le côté «émotionnel» et l'habitude de faire face à la pression dans des conditions semblables.

Que devront faire les Yankees pour l'emporter? J'ai beau chercher, je me le demande sincèrement. La longue balle? Jackson ne peut frapper contre Reuss ou Valenzuela. Winfield? Les Dodgers l'ont affronté trop souvent dans le passé pour être soudainement surpris. Non, je pense que les Yankees devront afficher une défensive miracle et aller chercher un ou deux points ici et là pour ensuite faire entrer leur très forte relève. Et je ne pense pas que cela puisse être possible plus d'une ou deux fois dans une telle série.

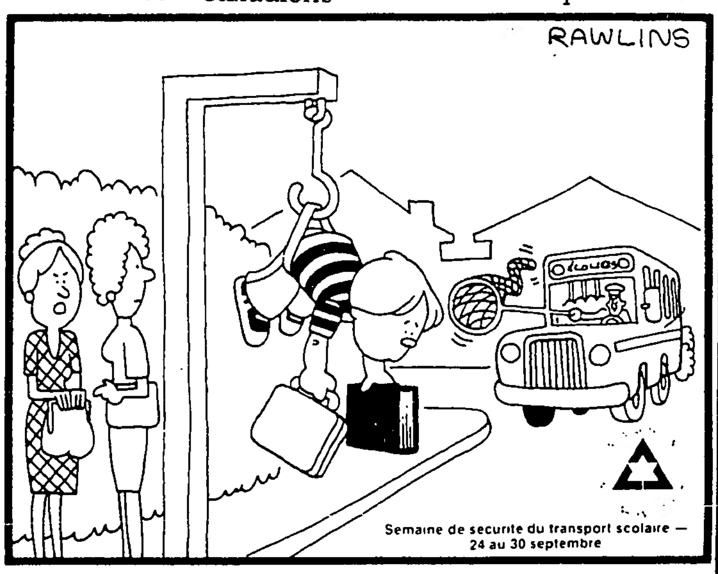
Comme j'ai l'ennuyante réputation de me tromper dans mes prédictions, je vous conseille fortement de parier vos économies sur les Yankees. De toutes façons, c'est probablement ce que mon oncle Gérard aurait fait...

Semaine de la Sécurité du Transport Scolaire 1981

du 24 au 30 octobre

Une nouvelle année scolaire vient tout juste de commencer !

Alors que plusieurs parents pousseront un soupir de soulagement au début de cette nouvelle année scolaire, plusieurs centaines d'enfants canadiens qui ont changé d'école, soit à la suite d'un déménagement ou parce qu'ils ont atteint l'âge de fréquenter une autre école. Comme tous les professeurs le savent, il faut avoir recours à une méthode d'enseignement différente lorsqu'on s'a-



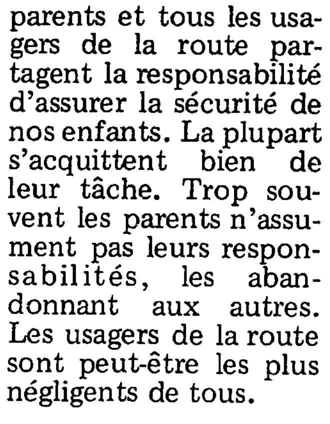
Je comprends qu'ils ont un horaire strict, mais franchement . . .

connaîtront une nouvelle expérience: le transport par autobus scolaire.

Certains de ces enfants sont très jeunes et fréquentent l'école pour la première fois. Ils doivent savoir comment se rendre à l'arrêt d'autobus s'il est plus loin que leur entrée; comment attendre l'autobus et monter à bord; comment se comporter dans un autobus scolaire. Tout est nouveau pour ces enfants et la plupart d'entre eux goûteront une liberté nouvelle; ils écouteront donc volontiers.

Un autre groupe se compose des enfants dresse à des enfants plus agés. Ces enfants subissent l'influence de leurs copains et sont moins disposés à écouter. Mais, s'ils n'ont pas l'habitude d'emprunter les autobus scolaires ils doivent apprendre les règles de sécurité et s'y conformer.

Le Conseil canadien de la sécurité parraine la semaine de la sécurité du transport scolaire chaque année peu après la rentrée afin de sensibiliser le public à la sécurité des autobus scolaires. Les responsabilités sont grandes. Les administrateurs d'école, les professeurs, les chauffeurs d'autobus scolaires, les parents et tous les usagers de la route partagent la responsabilité d'assurer la sécurité de nos enfants. La plupart s'acquittent bien de leur tâche. Trop souvent les parents n'assument pas leurs responsabilités, les abandonnant aux autres. Les usagers de la route sont peut-être les plus négligents de tous.



Notez bien le nombre de véhicules qui n'arrêtent pas lorsque les clignotants d'un autobus scolaire sont allumés, vous comprendrez ce que le Conseil canadien de la sécurité veut dire ! Voilà pourquoi le thème de cette semaine spéciale est «Attendez un instant !»

Trousse d'information préparée par le bureau de l'éducation de l'ACFA

Une trousse d'information a été préparée par le nouvel agent de développement du Bureau de l'éducation, madame Rita Potvin, et est surtout destinée aux différents groupes de parents et aux comités d'éducation qui essaient d'obtenir la mise sur pied d'un programme d'immersion française dans leur localité respective.

Elle répond également à un besoin pressant d'information pour fins de publicité et de sensibilisation auprès des parents anglophones. Nous croyons que le contenu des différents articles suscitera beaucoup d'intérêt auprès du public en général en ce qui a trait aux programmes d'immersion française. Il explique aussi le principe de l'éducation par immersion à tous ceux qui ne le comprennent pas tellement bien.

Les comités locaux intéressés à l'immersion qui désirent faire de la publicité dans leur communauté par l'entremise des journaux locaux peuvent se servir de la trousse d'informations. Elle est disponible sur demande au Bureau de l'éducation de l'A.C.-F.A. au numéro (403) 423-1682. Il est à noter que cette trousse a été rédigée en anglais puisque celle-ci cherche à répondre au besoin d'information chez les anglophones principalement.

Rachel Wilson
Bureau de l'éducation de l'A.C.F.A.

HALLOWEEN 1981

L'Halloween pourrait être une très agréable occasion pour les enfants lorsque les précautions de sécurité nécessaires sont appliquées. Le Conseil canadien de la sécurité est d'avis que la responsabilité pour passer l'Halloween en sécurité est partagée entre les adultes et les enfants. Les conseils suivants sont destinés aux parents et aux enfants à titre d'indications générales de sécurité.

1- Les enfants devraient porter des vêtements de couleurs claires, résistants au feu et ayant des bandes rétro-réfléchissantes pour que les conducteurs puissent les voir sans difficultés.

2- Les vêtements doivent être assez courts pour éviter les chutes.

3- Les masques pourraient obstruer la vue. Le maquillage est préférable.

4- Les enfants doivent marcher d'un côté de la rue et traverser uniquement aux intersections, après avoir terminé leurs «visites».

5- Des lampes de poche leur permettront de mieux voir et d'être vus.

6- Ils doivent marcher en groupes de quatre ou cinq. Les jeunes enfants doivent être accompagnés par un adulte.

7- Défendez-leur d'entrer dans la maison ou l'appartement d'une personn e étrangère.

8- Les enfants ne doivent manger les friandises qu'après les avoir fait vérifier par un adulte à la maison.

9- Les conducteurs doivent être particulièrement prudents le soir de l'Halloween.

10- Assurez-vous qu'il n'y a pas d'objets devant la porte, sur les escaliers ou dans la cour sur lesquels les enfants pourraient trébucher.

Contribuez à faire de l'Halloween une nuit joyeuse et agréable.

Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi
24 OCTOBRE	**25 OCTOBRE**	**26 OCTOBRE**	**27 OCTOBR**

Samedi 24 octobre

08h30 PASSE PARTOUT
09h00 GASPER
09h30 CANDY
10h00 HEROS DU SAMEDI
11h00 LES ENFANTS DU 47A
11h30 BOF ET CIE
Numéros de danse, d'acrobatie, de magie, de jonglerie, etc., exécutés par des clowns. Avec Pierre Beaudry, Denis Mercier, Michèle Deslauriers, Pierre Lenoir, Sylvie Léonard et Jean-Raymond Chales. Musique: Claude et Serge Roy. Textes: Michèle Poirier, Pierre Beaudry et Louise Gamache. Réal.: Raymond Pesant et Hélène Robert
12h00 LES GRANDES BATAILLES DU PASSE
13h00 D'HIER A DEMAIN
14h00 CINE-FAMILLE
15h30 DEFI
16h00 BAGATELLE
17h00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
18h00 LE MONDE DE DISNEY
19h00 LA SOIREE DU HOCKEY: New-York à Toronto
21h30 TELEJOURNAL
21h55 NOIR SUR BLANC
22h30 TELEJOURNAL NATIONAL ET INTERNATIONAL
22h50 LE REGIONAL
23h00 CINEMA: «Dis bonjour à la dame»

Dimanche 25 octobre

08h30 PASSE PARTOUT
09h00 LE PETIT CASTOR
09h30 KLIMBO
09h45 EN TERRE SAINTE
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 A COMMUNIQUER
11h30 FOOTBALL CANADIEN
14h00 HEBDO-DIMANCHE
14h30 FILM TELECINE
15h00 L'AVENTURE DE L'ART MODERNE
16h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
17h00 SECOND REGARD
Première partie: les actualités religieuses avec Myra Cree. Deuxième partie: Reportage filmé sur le Tibet, réalisé par les représentants du Dalai-Lama lors d'un voyage de dix mois dans leur pays d'origine. Le bouddhisme et le marxisme orthodoxe peuvent-ils vivre en paix, côte-à-côte? **(1ère de 2)**:
18h00 TELEJOURNAL
18h05 A COMMUNIQUER
18h15 SALUTE SANTE
18h30 GENIES EN HERBE
19h00 CHEZ DENISE
19h30 LES BEAUX DIMANCHES: «Superstar»
20h30 LES BEAUX DIMANCHES: «Antoine et Sébastien»
21h30 LES BEAUX DIMANCHES: «Bruno Laplante»
22h30 TELEJOURNAL
22h50 LE REGIONAL
23h00 CINE CLUB: «L'Ile nue»

Lundi 26 octobre

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 LES ORALIENS
10h00 ANIMAGERIE
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 CAPITAINE CAVERNE
11h55 LES PIERRAFEU
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 SPLENDEURS ET MISERES DES COURTISANES
15h30 LES ATELIERS
16h00 BOBINO
16h30 EDGAR ALLAN DETECTIVE
17h00 GALACTICA
18h00 CE SOIR
18h30 MON PAYS, MES AMOURS
19h00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
19h30 TERRE HUMAINE
20h00 TELE SELECTION: «Vacances en enfer»
22h00 VIVRE ICI MAINTENANT
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h50 LE REGIONAL
23h10 FEMME D'AUJOURD'HUI
24h05 LA COURONNE DU DIABLE

Mardi 27 octobre

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 LES ORALIENS
10h00 ANIMAGERIE
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 HEIDI
11h55 LA PORTEUSE DE PAIN
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA: «Salut l'artiste»
16h00 BOBINO
16h30 AU JEU
17h00 LES PIERRAFEU
17h30 TELEJEANS
18h00 CE SOIR
18h30 LES JOUEURS
19h00 LAUTREC '82
19h30 DU TAC AU TAC
18h30 PILE OU FACE
20h30 QUINCY
21h30 LE POINT
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h50 LE REGIONAL
23h10 RENCONTRES
23h40 CINEMA: «Leonor»

FILMS DE LA S



Serge Dupire, Juliette Huot et Denise Filiatrault



Denise Filiatrault et Paul Berval

Samedi, 24 octobre
23h00 CINEMA

DIS BONJOUR A LA DAME, comédie réalisée par Michel Gérard avec Pierre Tornade, Micheline Luccioni, Rémi Laurent, Sophia Barjac... Alors que Robert Ferry ne décolère pas depuis qu'il a appris la future paternité de son fils aîné Gilles, plusieurs relations lui révèlent que Daniel, son cadet, serait plus attiré par les garçons que par les filles. Derrière le guichet de poste où il est employé, Robert se désespère malgré les conseils de son patron, de son entourage et de sa femme. Il décide pourtant de réagir afin de détourner Daniel de son penchant. Et c'est ainsi que le garçon se retrouve en vacances forcées avec ses parents et la petite amie que ceux-ci ont convenu de lui imposer. (Fr. '76)

Dimanche, 25 octobre
23h00 CINE CLUB

L'ILE NUE, poème réalisé par Kaneto Shindo avec Nobuko Otawa, Taigi Tonoyama et Shinji Tawaka. Un paysan japonais habite avec sa femme et ses deux garçons, une île isolée, privée d'eau potable. Plusieurs fois par jour ils sont contraints de s'approvisionner d'eau sur la terre ferme afin de pourvoir à leurs besoins vitaux: cuisine, arrosage des plantes etc... Toute leur vie dépend de ce travail fastidieux, accepté avec résignation. (Jap. '61)

Lundi, 26 octobre
20h00 TELE SELECTION

VACANCES EN ENFER, réalisé par John L. Moxey avec D. Raffin, Robert Reed et Ralph Bellamy. Deux jeunes filles, une noire et une blanche, traversent un état du Sud. Elles ont le malheur de rire d'un shérif par trop raciste. Elles se retrouvent en prison municipale, puis après un procès expéditif, dans une ferme pénitentiaire, coupées de tout contact avec l'extérieur. (AM.)

Mardi, 27 octobre
14h30 CINEMA

SALUT L'ARTISTE, comédie psychologique réalisée par Yves Robert avec Marcello Mastroianni, Françoise Fabian et Jean Rochefort. Un comédien d'assez peu d'envergure, Nicholas Montei réussit à tirer son épingle du jeu en acceptant tous les petits rôles qui s'offrent à lui. Malheureusement, il n'y a guère plus de stabilité dans sa vie personnelle que dans sa vie professionnelle. (Fr./It. '73)

23h40 CINEMA

LEONOR, drame fantastique réalisé par Juan Bunuel avec Liv Ullman, Michel Piccoli, Ornella Muti. Le châtelain Richard perd sa femme Leonor. Le jour de l'enterrement, il épouse la fille de l'un de ses vassaux bien qu'il soit toujours obsédé par sa première femme. Catherine lui donne deux enfants. Mais un jour Richard ramène au château une femme qui ressemble étrangement à Leonor. Il chasse Catherine et recommence sa vie avec celle qui fut jadis Leonor. (Fr. '74)

Mercredi,
24h10 C

LE FILS
MORT
GE, film
Jean-Jac
avec Pie
Claire W
colm Dj
ans, Pierr
les avec
colm et
bara. Pie
à un T
commett
ne sait
complice
son iden
Barbara
Pierre ag
zarre, (i
jamais a
ses actes
te. Un
découvre
son com
me temp
Il part
dans le v
Salah
d'élucid
(Belge '7

Mardi — 27 OCTOBRE

0 EN MOUVEMENT
5 LES ORALIENS
0 ANIMAGERIE
5 TAPE TAMBOUR
0 PASSE PARTOUT
0 MAGAZINE EXPRESS
0 HEIDI
5 LA PORTEUSE DE PAIN
5 TELEJOURNAL
0 ALLO BOUBOU
0 FEMME D'AUJOURD'HUI
0 CINEMA: «Salut l'artiste»
0 BOBINO
0 AU JEU
0 LES PIERRAFEU
0 TELEJEANS
0 CE SOIR
0 LES JOUEURS
0 LAUTREC '82
0 DU TAC AU TAC
0 PILE OU FACE
0 QUINCY
0 LE POINT
0 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
LE REGIONAL
RENCONTRES
CINEMA: «Leonor»

Mercredi — 28 OCTOBRE

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 LES ORALIENS
10h00 ANIMAGERIE
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
11h55 SUR LA ROUTE DE L'AMITIE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 D'IBERVILLE
17h00 TELE 5: «Arsène Lupin»
18h00 CE SOIR
18h30 SIMPLE AU MULTIPLE
19h00 GRIZZLY ADAMS
20h00 LE TEMPS D'UNE PAIX
20h30 LES PLOUFFES
21h30 NOIR SUR BLANC
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55 LE REGIONAL
23h10 REFLET D'UN PAYS
24h10 CINEMA: «Le fils d'AMR est mort ou Mensonge»

Jeudi — 29 OCTOBRE

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 LES ORALIENS
10h00 ANIMAGERIE
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 LES TRAVAUX D'HERCULE JANSON
11h55 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA: «Matt Helm règle son comte»
16h00 BOBINO
16h30 POP CITROUILLE
17h00 FREDERIC
17h30 DANIEL BERTOLINO: L'exploration et vous
18h00 CE SOIR
18h30 LE SON DES FRANCAIS D'AMERIQUE
19h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
19h30 BOOGIE WOOGIE '48
20h00 LES GRANDS FILMS: «Le convoi»
22h00 JE M'APPELLE LEO
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55 LE REGIONAL
23h10 ANGOISSES

Vendredi — 30 OCTOBRE

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 LES ORALIENS
10h00 ANIMAGERIE
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 UNE ARCHE IMMOBILE
11h55 UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA: «Feux croisés»
16h00 BOBINO
16h30 DON QUICHOTTE
17h00 HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Le Meilleur Ami de Julien Durant le séjour de sa mère à l'hôpital, Julien, un adolescent en difficulté, est placé dans un foyer pour jeunes délinquants. Non sans effort, un assistant social parvient à gagner la confiance de Julien et à lui redonner du courage

18h00 CE SOIR
18h30 PAYS ET PEUPLES
19h00 CA PREND UN VOLEUR
20h00 LAPRADE POP, POP, POP
20h30 HORS SERIES: «Les marchands de rêve
21h30 REPERES
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55 LE REGIONAL
23h10 CINEMA: «Providence»

E LA SEMAINE

à lui. Malheu-t, il n'y a guè- de stabilité ie personnelle sa vie profes-. (Fr./It. '73)

NEMA

, drame fan- réalisé par nuel avec Liv Michel Piccoli, Iuti. Le châte- hard perd sa Leonor. Le 'enterrement, la fille de l'un vassaux bien toujours ob- sa première Catherine lui eux enfants. jour Richard u château une ui ressemble nt à Leonor. Catherine et ence sa vie qui fut jadis Fr. '74)

Mercredi, 28 octobre
24h10 CINEMA

LE FILS D'AMR EST MORT ou MENSONGE, film réalisé par Jean-Jacques Andrien avec Pierre Clementi, Claire Wauthion, Malcolm Djuric. A trente ans, Pierre vit à Bruxelles avec son fils Malcolm et une amie Barbara. Pierre est associé à un Tunisien pour commettre des vols. Il ne sait rien de son complice, pas même son identité. Lorsque Barbara s'aperçoit que Pierre agit de façon bizarre, (il ne la tient jamais au courant de ses actes), elle le quitte. Un jour Pierre découvre le cadavre de son complice et en même temps son identité. Il part avec son fils dans le village natal de Salah pour tenter d'élucider sa mort. (Belge '74)

Jeudi, 29 octobre
14h30 CINEMA

MATT HELM REGLE SON COMTE, aventures réalisé par Phil Karlson avec Dean Martin, Elke Sommer, Sharon Tate et Nigel Green... Matt Helm doit récupérer un milliard de dollars qui ont été volés au Danemark. Il découvre que le responsable est un comte du nom de Massino Contini qui est à la tête d'une bande de truands se servant d'une arme très mystérieuse qui les rend aptes à tuer par un simple baiser. (AM. '78)

20h00 LES GRANDS FILMS

LE CONVOI, comédie dramatique réalisée par Sam Packinpah avec Kris Kristofferson, Ernest Borgnine, All MacGraw, Burt Young. Un camionneur, Martin, surnommé rubber Duckm se prend de querelle avec un shérif de l'Arizona, Wallace, et décide de s'enfuir au Nouveau-Mexique avec deux collègues impliqués dans la bagarre. Il tente de rejoindre le Nouveau-Mexique par des chemins de traverse et d'autres camionneurs contestataires se joignent à lui jusqu'à former un convoi. Mais Wallace ne désarme pas. (AM. '78)

Vendredi, 30 octobre
14h30 CINEMA

FEUX CROISES, drame policier réalisé par Edward Dmytryk avec Robert Young, Robert Mitchum, Robert Ryan. Peu après la guerre, un soldat de race juive récemment démobilisé est tué sans motif apparent à New-York. Les soupçons se portent sur le caporal Mitchell qui a passé la soirée avec la victime. Le sergent Keely aide Mitchell à se cadrer de la police et entreprend sa propre enquête dans le but de fournir un alibi solide à son camarade. Ses recherches lui font découvrir le vrai coupable, un soldat raciste que le désoeuvrement a énervé. Avec l'aide de la police, Leely tend un piège à l'assasin. (AM. '47)

23h10 CINEMA

PROVIDENCE, drame réalisé par Alain Resnais avec Dirk Bogarde, Ellen Burstyn, John Gielgud... Un écrivain moribond noie son agonie dans l'alcool. Comment il voit son entourage. Comment son entourage le voit. Double évocation mêlant le réel et l'imaginaire. Méditations parallèles sur la vie, l'amour, la souffrance, la solitude...la mort. (FR. '76)


Léo Illial et Michel Dumont







Par Paul Denis

LES BANQUES PROFITERONT DE BENEFICES USURAIRES

Les plans d'intérêt différé offerts par les banques aux propriétaires qui doivent à ce temps-ci renouveller leurs hypothèques sont sans doute légaux mais, à mon avis, sont immoraux. De faire saigner à long terme le propriétaire coincé entre les taux d'intérêts trop élevés et une impossibilité de vendre, pour profiter soi-même de bénefices usuraires c'est le comble des malfaisances. C'est une action criminelle contre laquelle il n'y a malheureusement aucune loi.

Selon ce nouveau plan, une institution financière offre au propriétaire d'une maison un taux d'intérêt hypothécaire quelques points moins élevés que le taux actuel sur le marché. La différence entre les deux taux est calculée et AJOUTEE au montant capital de l'hypothèque. Selon les rapports cette différence serait de quatre pour cent, soit 16 à 20.

Pour un an donc le propriétaire ne payerait que 16% au lieu de 20% sur son hypothèque. Mais la différence de quatre pour cent est ajoutée à l'hypothèque. Puis, on espère que dans un an les taux auront baissés sensiblement et que le propriétaire pourra renouveller son hypothèque à un taux plus abordable. Entre temps, l'institution financière en question vient de se garantir un profit dispropostionnel avec le soi-disant sacrifice accompli en faveur des propriétaires pour un an.

Il est difficile d'arriver à des chiffres exacts, mais un rapport en particulier avançait que le coût d'un tel programme pourrait s'élever à $70,000. sur un hypothèque de $40,000. dont l'amortissement est de 25 ans.

Si c'est là la seule solution temporaire que peuvent offrir les banques et les autres institutions financieres, mieux vaut perdre sa maison et recommencer à neuf un peu plus tard, quand les taux d'intérêts auront beaucoup baissés. On voudra bien les baisser sensiblement après que plusieurs propriétaires auront perdu leur maison. Il le faudra car les nouveaux propriétaires de toutes ces maisons, c'est-à-dire les mêmes institutions financières qui les auront volées légalement mais immoralement, voudront vite vendre leur butin qui ne rapportera plus rien à rester vide. A moins évidemment de les louer aux propriétaires ainsi destitués.

Tiens en voilà une idée! C'est peut-être là la solution. Les institutions financières pourraient en haussant légalement les taux d'intérêts forcer les propriétaires à abandonner. Ils deviendront forcément des locataires. Etant donné que personne ne voudra acheter une maison aussi longtemps que les taux d'intérêts restent inabordables, seules les institutions financières seront propriétaires. Elles seront les maîtres qui règneront sur leurs domaines un peu comme le Seigneur règne sur son fief. Et les anciens propriétaires devenus locataires seront les vassaux qui prêteront foi et hommage aux grands Seigneurs. Gare à la révolution!

Si vous pensez que le parallèle est un peu exagéré, vous avez parfaitement raison. Mais vous conviendrez également que le parallèle n'est pas plus exagéré que peut être ridicule et irresponsable le programme d'intérêt différé.



Stage de formation pour les producteurs locaux de l'Ouest

St-Boniface, le 8 octobre 1981 - Le programme national des tournées de la Fédération culturelle des Canadiens-français en collaboration avec les associations culturelles de l'Ouest membres de la F.C.C.F. et l'Office des Tournées, organise un stage de formation.

Le Stage s'adresse uniquement aux producteurs locaux de spectacles dans l'Ouest et aidera à accroître leur efficacité dans la présentation de spectacles.

Comité d'organisation des spectacles, développement du public, financement et publicité ne sont que quelques-uns des ateliers prévus. De surcroît, et c'est là l'originalité du stage, les producteurs locaux auront l'occasion de négocier différents genres de spectacles avec des agents d'artistes lors d'exercices pratiques.

Contact Pacific coïncidera avec le stage et permettra aux participant(e)s de parfaire leurs connaissances dans la «Salle Contact». Ils pourront également bénéficier des spectacles présentés dans le cadre de l'évènement culturel.

Le stage dans l'Ouest se tiendra à Vancouver, Colombie-Britannique les 12, 13, et 14 novembre 1981 et n'est que le premier des trois (3) prévus pour l'ensemble du pays: les deux (2) autres étant l'un en Atlantique et l'autre en Ontario.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

MODIFICATION: Avis d'audience publique

AUDIENCE PUBLIQUE SUR LA RADIODIFFUSION RELIGIEUSE

A la suite d'un nombre de demandes, comprenant celles du Interchurch Communication, Religious Advisory Committee to the CBC, l'Association canadienne des radiodiffuseurs, et du Congrès juif canadien, l'audience publique sur la radiodiffusion religieuse qui devait avoir lieu le 3 novembre 1981 a été reportée au 26 janvier 1982 à 09h30, au Centre des conférences, Phase 4, 140, promenade du Portage, Hull (Qué.). Tout groupe ou individu intéressés à soumettre des mémoires devront donc le faire d'ici le 6 janvier 1982 au plus tard. (NPH-73)

Canada

Public Works Canada — Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada Suite 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta (tél.: (403) 420-3213) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminés. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous sur versement du dépôt exigible.

Project No. : 037570
Cold Lake, Alberta
Wharf Renewal

Date limite : 11h30 a.m. (MST), 5 novembre 1981

Dépôt : $50.00

Les documents de soumissions sont disponibles à: Suite 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta et peuvent être consultés à l'Association des Constructeurs situés à Edmonton et Calgary.

Pour plus d'informations contactez :
R. Smith
Directeur de Projet
Tél.: (403) 420-3255

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

JOYEUX ANNIVERSAIRE

LE 22 OCTOBRE

Mme Lorraine BACHELET
Brosseau
Mlle Irène L. BERUBE
New Sarepta
M. Léo A. BILODEAU
Edmonton
M. Maurice BOIVIN
Fairview
M. Gérard CAMPEAU
Fort Kent
M. Benoit G. DESROSIERS
Peace River
Mme Hélène DEVERDENNE
Edmonton
Mme Aliette DUVAL
Jean Côté
Mlle Francine FAUBERT
Montréal, P.Q.
M. Gérard FINN
Calgary
M. Bernard FORTIN
Edmonton
Mme Martine GABOURY
Edson
Mme Cécile GUINDON
Falher
Mme Carmen HURTUBISE
Edmonton
M. Henri L'ABBE
Falher
Mme Juliette LANGEVIN
St-Paul
M. Jacques LORD
Fort Kent
Mme Sylvie MC ALISTER
Red Deer
M. R.D. MEUNIER
Valleyview
M. Lucien OUELLET
Tangente
M. Philippe OUELLET
Tangente
M. Roland RICARD
Morinville
M. Léo ROBERGE
Beaumont
Mme Madeleine SASSEVILLE
Jean Côté
M. Rémi ST-ARNAULT
St-Vincent

LE 23 OCTOBRE

Mme Réjeanne BOISSONNEAULT
Westlock
M. Richard BZDEGA
Calgary
M. Roger COTE
Calgary
M. Gilles DENIS
Sherwood Park
M. Raymond P. FAUCHER
St-Paul
Mme Jeanne FORESTIER
Edmonton
Mme Annette GIRARD
Girouxville
Mme Cécile L'ABBE
Edmonton
Mme Colette LAVOIE
Girouxville
M. Auguste LE GUENNEC
Lethbridge
M. Léo R. NANTAIS
Edmonton
Mme Adèle PIQUETTE
Plamondon
M. l'abbé Raymond SEVIGNY
Edmonton
Mme Annette TURCOTTE
Bonnyville

LE 24 OCTOBRE

Mme Georgette BOUCHARD
St-Isidore
M. Jean-Marc BOUCHER
St-Albert
Mme Angéline BOULET
Olds
Mme Lil COLLINS-DOOLEY
Calgary
Mme Jeannine GOUDREAU
Edmonton
M. Daniel GUENETTE
Whitecourt
M. Thomas LESSARD
Eaglesham
Mme Anita MINGUELY
Hardieville
M. Adélard PARENT
Red Deer
M. Hector THERRIEN
Edmonton
Mme Annette TRUDEAU
Girouxville

LE 25 OCTOBRE

M. Jean-Luc ARSENAULT
Fort McMurray
M. Lucien AUCLAIR
Calgary
M. Emile J. BERNARD
Vimy
M. Claude BILODEAU
Legal
Père Marie-Antoine BUGEAUD,o.m.i.
Montréal, P.Q.
Mme Romana CHISTE
Lethbridge
M. David FARRELL
Calgary
Mme Aldora GAGNE
Red Deer
M. Raymond J. GIGNAC
Bonnyville
M. Alcide HURTIBISE
St-Paul
M. Yvon LAROUCHE
Medecine Hat
Mme Lucienne LAVIGNE
Calgary
Mme Armande LAVOIE
St-Isidore
Mlle Cheryl MEYER
Fort McMurray
Mme Suzanne PELLETIER
Fort McMurray
M. Jérôme PLAMONDON
Plamondon

LE 26 OCTOBRE

Mlle Dominique AIGU
Edmonton
Mme Laurette AMYOTTE
Edmonton
Mme Elizabeth CHAPUT
Tangente
M. Raymond Z. COTE
Donnelly
M. Bernard C. DUVAL
Grande Prairie
Mme Josette EICHER
St-Albert
M. Armand FAVENNEC
Plamondon
Mme Jacinthe GAREAU
Edmonton
M. Victor LABOUCANE
Red Deer
M. Laurent LABRECQUE
Edmonton
Sr Gertrude LAFOND,a.s.v.
St-Paul
Mme Aline L'HEUREUX
Edmonton
M. Louis A. LIRETTE
Diamond City
M. Charles MORIN
Calgary
M. Roland S. PELLETIER
Edmonton
Mlle Denise J. ROY
Exsham
Mme Agathe SCHAAF
Edmonton
Mme Madeleine ST-JEAN
Lethbridge
Mme Yvonne TURGEON
Morinville

LE 27 OCTOBRE

M. Claude ADAM
Fort McMurray
Mme Claire ANCTIL
Jean Côté
M. Marc-André BEAUDRY
Edmonton
M. Frank BELISLE
Edmonton
Mme Jeanne BESSETTE
Girouxville
Frère Joseph BOSSE,o.m.i.
Falher
Mme Jeannine CHABOT
Calgary
Mme Barbara CHRISTOFFERSON
Fox Creek
M. J. Paul DUBRULE
McLennan
Mme Isola DUROCHER
St-Albert
Mme Thérèse GAUTHIER
Plamondon
M. Armand S. GERVAIS
McLennan
Mlle Diane JACQUES
Edmonton
M. Guy JETTE
Fort McMurray
Mme Liliane LAMBERT
Valleyview
M. Raymond PAQUETTE
Edmonton
M. Delphis ROBINSON
Grande Prairie
Mme Gwendolyn STURKENBOOM
Fort McMurray
M. René TERCIER
Bonnyville
M. J.S. Hector TREMBLAY
St-Paul

LE 28 OCTOBRE

M. Daniel AUBIN
Calgary
Mme Lucille BERGEVIN
Legal
M. Gordon DUGAS
Lethbridge
M. Paul FORTIER
Guy
M. Wilbrod GIRARD
Girouxville
M. Albert HANNA
Calgary
M. François HEBERT
St-Vincent
Mounir KERBA
Calgary
Mme Jeanne-Mance LACHAPELLE
Fort McMurray
M. J. Fortunat LEVASSEUR
Falher
M. Amédée MAILHOT
Falher
Mme Cécile M. MICHAUD
St-Vincent
M. Henri MOQUIN
Winnipeg, Man.
Mme Solange PICARD
Fort McMurray
M. Urban PLAMONDON
Plamondon
Milica SAVKOV
Calgary
M. Léon Maurice TREMBLAY
Marie Reine

Bonnyville: 826-5275, Calgary: 262-7074, Edmonton: 423-1474, Fort McMurray: 743-3869, Lethbridge: 328-8506, Morinville-Legal: 961-3665, Plamondon-Lac La Biche: 798-3895, Red Deer: 347-7366, Rivière-la-Paix: 837-2026, Saint-Paul: 645-1809.



La Société TF1 et les Télévisions belge, canadienne et suisse organisent dans le cadre de la Communauté des Télévisions Francophones, un concours mettant en compétition des candidats de nationalité différente dans chacune des trois catégories:

AUTEUR-COMPOSITEUR-INTERPRETE
INTERPRETE
DUO ou Groupe (Maximum 6, tous vocaux)

REGLEMENTS

Pour participer à ce concours, les candidats devront être agés de plus de dix-huit ans et de moins de trente-cinq ans.

Ils devront être de nationalité belge, canadienne, suisse ou française, ou établis dans le pays où ils s'inscrivent depuis plus de cinq ans.

Pour les catégories "Interprète" et "Duo ou groupe", les candidats devront obligatoirement choisir une oeuvre n'ayant pas été enregistrée par un autre interprète.

En ce qui concerne les groupes, ils ne peuvent comporter plus de six participants, tous vocaux.

Pour l'ensemble des trois catégories, les postulants pourront avoir enregistré au maximum deux disques (45 tours) mis en vente dans le public avant le ler novembre 1981, ou des disques à compte d'auteur.

Pour participation à ce concours ou renseignements supplémentaires, communiquez avec M. Denis Lord, au numéro 469-2321, poste 285. (Avant le 30 novembre, 1981)



Un adieu des Stones?

"C'est dur d'admettre que l'aventure est terminée", disait John Lennon, quelques jours avant de se faire tuer par un détraqué mental. Au-delà des Beatles et de lui-même, Lennon pensait sans doute à d'autres groupes. En premier, légende oblige, aux Stones. Le titre de leur dernier album sonne comme un présage "Rolling Stones Tattoo You". Serait-ce, dans l'hypothèse d'un adieu, pour qu'on ne les oublie jamais?

En tout cas, Bill Wyman, bassiste et pionnier du groupe, déclarait récemment qu'il se donnait quelques mois —le temps d'une incertaine tournée américaine— avant de raccrocher définitivement. Wyman aura 40 ans au mois d'octobre. Charlie Watts, le batteur, les a déjà. Mick Jagger vient de fêter ses 38 ans, il sera bientôt rejoint par Keith Richards. Pourtant, à l'école de "Tattoo you", la somme des années n'existe pas. Le disque est bon, parfois très bon. Côté pile, des titres nerveux, tel "Start me up". Côté face, des mélodies lentes, et une perle, "Heaven", où la voix vénéneuse de Jagger donnerait le frisson à une révélateurs: mélange de saccharine et de Série Noire: "Je n'ai pas besoin d'une pute/ Je n'ai pas besoin de bijoux/ Je n'ai pas besoin d'un prêtre vierge/ M... j'ai besoin de quelqu'un qui m'écoute pleurer..." Ils dégagent une force animale qui semble vouloir pallier une baisse de l'énergie musicale, inévitable après vingt ans de carrière.

Motivé ou pas, Mick Jagger, le "noureev du rock", rêve toujours d'autre chose. De cinéma notamment. Il y a dix ans, il était à l'affiche de deux films "Ned Kelly", de Tony richardson, et "Performance", de Nicolas Roeg et Donald Cammel. Deux échecs. Cette année, il a tourné "Fitzcaraldo", dans la forêt péruvienne, sous la direction de Werner Herzog.

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Avis public

Le C.R.T.C. a été saisi des demandes suivantes:

Secteur d'Edmonton, St-Albert, Village de Parkland, Spruce Grove, Stony Plain, Lancaster Park, Beaumont, Fort Saskatchewan, Leduc, Devon, Morinville, Ardrossan et la région (Alta.): demandes présentées par QCTV Ltd. (810885400) et par Capital Cable TV Ltd. (810310300) en vue de modifier leur licences de radiodiffusion des entreprises de télévision par câble desservant les endroits ci-haut mentionnés, en ajoutant à leur service radiophonique MF, la distribution du «Wheather Radio-Canada Service» (XLM572) d'Environnement Canada. Les demandes peuvent être examinées à QCTV Ltd., 10525-116ième rue, Edmonton; Capital Cable TV Ltd., 9405-50ième rue, Edmonton; l'Hôtel de Ville, St-Albert; Commandant de la base militaire, Lancaster Park; et Bureau municipal de Beaumont, Fort Saskatchewan, Leduc, Spruce Grove et Stony Plain.

COMMENT INTERVENIR: quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande doit présenter une intervention écrite comportant un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier; on doit aussi indiquer si l'on désire ou non comparaître à l'audience. Date d'échéance pour la réception des interventions au Conseil et chez le requérant: le 13 novembre 1981; les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messager au requérant et au CRTC, Ottawa, (Ont.) K1A 0N2 avec preuve de signification. A remarquer qu'elles doivent être reçues à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date.

EXAMEN DES DEMANDES ET DES DOCUMENTS: à l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil, Edifice Central, les Terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1, promenade du Portage, Hull (Qué.), et au bureau régional du C.R.T.C.: 701 ouest, rue Georgia, Vancouver.

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des «Règles de procédure» du C.R.T.C. disponible au coût de $1.50 au: Centre d'édition, Ministère des Approvisionnements et Services, Ottawa (Ont.) K1A 0S9. Renseignements: Ecrire au Conseil ou téléphoner à 819-997-1027 ou 997-1328. (PN-77)

Canada

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, Suite 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta (tél.: (403) 420-3213) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminés. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous sur versement du dépôt exigible.

Projet No.: 085784
Brooks, Alberta
RCMP Detachment Building

Date limite: 11h30 a.m., 13 novembre 1981

Dépôt: $250.00

Les documents de soumissions peuvent être obtenus au: 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, Suite 200; Suite 632, G.O.C.B. 220 - 4ième Avenue S.E. Calgary, Alberta; 2221 Hanselman Court Saskatoon, Saskatchewan; 1100 Motherwell Building, 1901 Avenue Victoria, Régina, Saskatchewan; 201 Federal Building, 269 Main Street, Winnipeg, Manitoba et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de la Construction situés à Edmonton, Calgary, Medecine Hat, Lethbridge, Alberta, Saskatoon et Régina, Saskatchewan et Winnipeg, Manitoba.

BUREAU DEPOSITAIRE

Les sous-contracteurs de machinerie et électricité peuvent soumettre leurs soumissions au bureau dépositaire de Medecine Hat, Association des Constructeurs, 949 - 17ième Rue S.O., Medecine Hat, Alberta. Les offres seront reçues jusqu'à 2h00 p.m. (MST) le 10 novembre 1981, en accord avec les Principes et procédures des projets du Gouvernement Fédéral, seconde édition du 1er avril 1970.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

ANNONCES CLASSEES

A VENDRE

A VENDRE, Chevrolet Belair Station Wagon. Bonne condition. Cruise control, cerveau frein, cerveau motor 400 pouces cube. Prix: $2,000. Téléphonez au 463-2796 ou au bureau au 468-5589. Demandez Jean Cayla.

Terrain à vendre. Lot de 50 X 150 pieds, à Legal. Appellez Bob au 437-4626.

A VENDRE, un manteau de chat sauvage, grandeur 10 ans. Usagé d'un an. Payé $2,800. demande $1,200. Aussi un robot-culinaire de marque Iona, presque neuf. Valeur de $119.00, vendrait pour $75.00. A vendre aussi, une Renaud 1968, 4 portes, $300.00 Communiquez au 451-3829, en tout temps.

A VENDRE, un lit de 39 pouces, prix: $75.00. Bureau possédant 4 tiroirs, prix: $45.00. Si quelqu'un est intéressé, veuillez communiquez avec Jeanne d'Arc au 456-1120.

A VENDRE, congélateur de 18 pieds cubes. $150.00. Communiquez au 437-6029.

A VENDRE, automobile Dodge OMMI, 1978, excellente condition. Prix: $3,695. ou meilleure offre. Communiquez avec le 456-1120.

A vendre, Plymouth 1977, 67,000 kil., $4,200.00. Plus un divan-lit, $200.00. Téléphoner à 456-1120.

A LOUER

2 CHAMBRES A LOUER dont une au sous-sol et l'autre au deuxième étage; $125. par mois. Préférences femmes de 60 ans parlant français. S'adressez au 9645 - 155e Rue. Tél.: 484-1309.

RECHERCHE

Recherche un petit canot usagé en métal ou fibre de verre. Téléphonez au 464-2854 ou 423-6656, et demandez Marie-Hélène Dunn.

Je suis à la recherche de quelqu'un qui possède un espace assez vaste pour entreposer un bateau de 12 pieds pour l'hiver. Communiquez avec le 426-5385.

Désire partager un appartement avec une étudiante de 25 ans ou plus. Situé sur la 28e Avenue et la 116e Rue, à Edmonton. Communiquez avec Paulette au 436-3979.

Dame dans la trentaine recherche une compagne qui travaille ayant un appartement, logement ou maison meublé à partager. Si intéressée, contactez Marie au 468-6998 ou 439-0740 après 6 heures.

Suis à la recherche de meubles. Acheterais téléviseur (couleur), mobilier de cuisine et divan-lit. Contactez Robert au 423-5672 ou 426-0318.

Pour vos annonces classées, présentez-vous au 10014 - 109e Rue, Suite 6, Edmonton, ou téléphonez au numéro 423-5672. Il nous fera plaisir de vous servir

Recherche une gardienne d'enfants qui demeurerait à la maison pour un couple ayant deux enfants; un est âgé de 2 ans et demi et l'autre de 3 mois. Salaire à discuter. Préfère une personne d'un certain âge, francophone. Références exigées. Pour plus d'informations, communiquez avec le 778-5691.

Recherche gardienne (non-fumeur) pour un enfant de 2 ans, qui accepterait de faire quelques légers travaux ménagers. Logement (chambre, cuisinette et salle de bain privée) et pension fournis en plus d'un salaire. Près de l'Université de l'Alberta. Communiquez avec Henriette au 436-8131.

Aimerais garder enfants de 12 mois à 5 ans. Matin ou soir. Bons soins. Demandez Francine au 434-0436.

Désire garder des enfants à la maison durant la semaine. Pour informations, communiquez avec Marise Grenier au 478-8624.

Désire partager un appartement avec jeune femme de 18 à 25 ans, situé sur la 100e Rue et 83e Avenue à Edmonton. Communiquez avec Hélène à 433-2967 (après 6h00).

SERVICES DOMESTIQUES

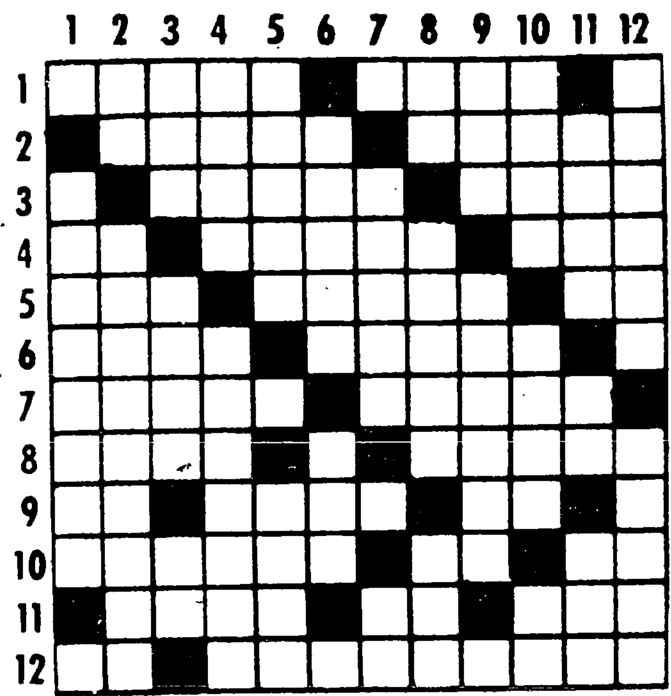
Une gardienne demandée commençant en septembre. Deux enfants âgés de 4 ans et 18 mois. Deux jours par semaine. A St-Albert. Téléphonez au 459-8642.

DIVERS

Offre mes services pour faire des réparations de tous genres. Par exemple: réparations de sous-sol. Pour plus d'informations, communiquez avec M. Jule Lavoie au 451-1376.

MOTS CROISES

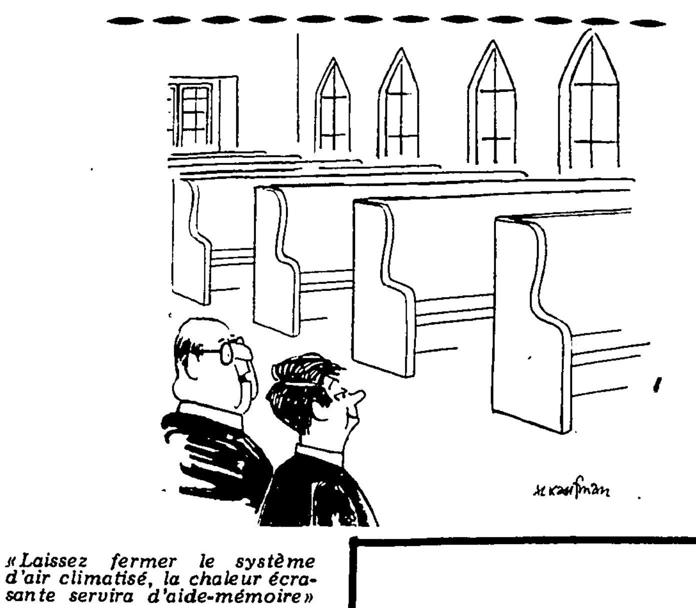
PROBLEME 3586



HORIZONTALEMENT
1– Célèbre recluse canadienne. – Songe.
2– Instruction. – Branche de rotang.
3– Prén. masc. – Joué par un seul artiste (pl.)
4– Avant-midi. – Opiniâtres. – Durillon.
5– Préfixe. – Roi légendaire de Thrace. – Poss.
6– Espèce de grand chat. – Gros canard.
7– Qui est exprimé par la parole. – Echouer.
8– Fils de Pandion. – Niais (pl.).
9– Outil de la couturière. – Fourrure blanche et grise. – A quel endroit.
10– Nomade. – Dans. – Métal.
11– Mot latin qui signifie donc. – Centimètre cube. – Ferme, solide.
12– Unique en son genre. – Cernera.

VERTICALEMENT
1– Genre d'oiseaux gallinacés.
2– Article espagnol. – Relatives au ménage.
3– Beau. – Terre argileuse. – Route rurale.
4– Quote-part. – Action d'élever les animaux destinés aux usages de l'homme.
5– Machine à roue. – Petit âne.

VOUS TROUVEREZ LA SOLUTION DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO



«Laissez fermer le système d'air climatisé, la chaleur écrasante servira d'aide-mémoire»

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne *du 22 déc. au 20 janv.*

Distrayez-vous un peu plus, vous avez besoin de renouvellement, votre coeur sera triste sans raison. Sur le plan amical, des discussions débuteront comme un jeu mais peu à peu prendront une ampleur qui vous assombrira.

Verseau *du 21 janv. au 19 fév.*

Vous allez pouvoir mettre à exécution un projet en compagnie d'une personne qui vous aime profondément. Sur le plan amical, une brouille pour une raison futile est à craindre.

Poisson *du 20 fév. au 20 mars*

Des heurts sur le plan familial. Si vous avez quelque chose sur le coeur, dites-le, sinon ce silence pourrait empoisonner vos rapports avec vos proches. Pesez et mesurez vos paroles.

Belier *du 21 mars au 20 avril*

Vous évoluerez vers des idées plus larges et mieux adaptées à notre temps. Vous aimerez discuter avec la personne aimée et vous ressentirez le besoin de vous libérer d'un certain conformisme.

Taureau *du 21 avril au 20 mai*

Le climat sentimental sera au beau fixe et l'affection que l'on vous manifestera sera un baume à vos blessures d'amour-propre. Ne cherchez pas à esquiver certaines responsabilités, mieux vaudra y faire face avec philosophie.

Gemeaux *du 21 mai au 21 juin*

Prenez garde à ne pas commettre d'erreur d'interprétation au sujet de ce qui se dit et se fait autour de vous. Essayez de deviner les mobiles des autres et faites l'effort de vous mettre à leur place ou à leur portée.

Cancer *du 22 juin au 22 juillet*

Les astres feront naître des idées constructives et vous aideront sur le plan intellectuel. C'est le moment de voir si vos activités actuelles ne comportent pas un certain nombre d'erreurs susceptibles d'être corrigées.

Lion *du 23 juillet au 23 août*

Les aspects planétaires stimuleront votre imagination et élèveront votre esprit. Appliquez-vous à juger objectivement et clairement, voyez comment les idées passées au crible d'une critique réaliste.

Vierge *du 24 août au 22 sept.*

Il serait bon de faire le point sur vos activités et votre situation sentimentale. Si vous vous heurtez à certaines difficultés tâchez d'en découvrir l'origine. Ayez toujours quelques projets de rechange.

Balance *du 23 sept. au 23 oct.*

Belle sentimentalité. Laissez-vous porter par vos élans de tendresse et d'amour, n'hésitez pas à vous pencher sur les problèmes d'un amour heureux. Une chance qui sera caractérisée par une bonne occasion.

Scorpion *du 24 oct. au 22 nov.*

Ne vous croyez pas obligé de donner votre opinion sur toute chose. Vous vous sentirez aimé, apprécié, considéré et vos sentiments du côté coeur seront partagés. Au travail, ne rabrouez pas les personnes qui vous entourent.

Sagittaire *du 23 nov. au 21 déc.*

Vous rencontrerez une personne avec laquelle vous aurez d'agréables échanges intellectuels et l'amour pourrait naître par la suite. Vous rêverez d'amour anticonformiste mais gare aux déceptions.

S.O.P.

ACTIVITES A VENIR

23,24 et 25 octobre: T.F.E. présente LA DAME FANTOME, comédie en deux actes (six tableaux) de Calderon de la Barca. Représentations à 20h00.

Dimanche, 25 octobre: Concert, Concept du groupe Pro Coro. Voir annonce en page 16.

27 septembre au 3 décembre: Joanne Martineau et Gilbert Parent donneront 67 spectacles dans les écoles élémentaires des 4 provinces de l'Ouest et de Yellowknife.

6, 7, 8 novembre: Rencontre '81 de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises au Holiday Inn à Edmonton.

11 novembre: Beausoleil Broussard, ensemble musical avec chansons de chez-nous à la manière du bon vieux temps.

13 novembre: Bal annuel du Club Richelieu.

15 novembre: Date limite pour recevoir les soumissions au Concours du Drapeau franco-albertain organisé par Francophonie Jeunesse de l'Alberta.

IMPORTANTES NOMINATIONS AU CN

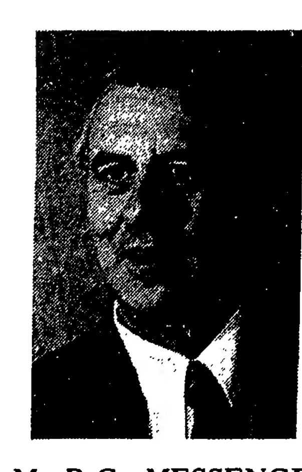


M. A.E. DEEGAN



M. LES ATKINSON

M. PETER CLARKE

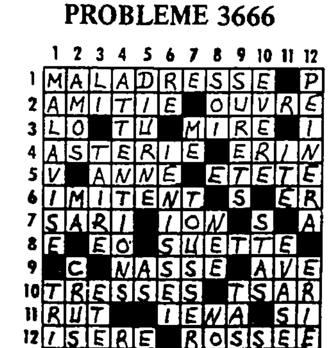


M. R.G. MESSENGER

Le Canadien National annonce les nominations suivantes: M. A.E. Deegan, vice-président, services centraux; M. Les Atkinson, vice-président, ressources humaines; M. Peter Clarke, président et directeur général - TerraTransport, et M. R.G. Messenger, vice-président adjoint, rédion de l'Atlantique. M. Deegan assumera, au siège social de Montréal, la responsabilité des services administratifs, des services policiers du CN, des services médicaux et de la linguistique. M. Atkinson sera également en poste à Montréal; il lui sera confié l'élaboration des lignes de conduite du personnel, de son recrutement et de son perfectionnement. M. Clarke administrera les services de transport terrestres du CN à Terre-Neuve, y compris les services intermodaux (conteneurs), le chemin de fer et le service d'autocars. M. Messenger, qui accèdera à la vice-présidence de CN Rail dans la région de l'Atlantique en 1982, sera en poste à Moncton et assumera la responsabilité des opérations quotidiennes de CN Rail dans les Maritimes.

DERNIERE

PROBLEME 3666



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	L	A	D	R	E	S	S	E		P
2	A	M	I	T	I	E		O	U	V	R	E
3	L	O		T	U		M	I	R	E		I
4	A	S	T	E	R	I	E		E	R	I	N
5	V		A	N	N	E		E	T	E	T	E
6	I	M	I	T	E	N	T		S		E	R
7	S	A	R	I		I	O	N		S		A
8	E		E	O		S	U	E	T	T	E	
9		C		N	A	S	S	E		A	V	E
10	T	R	E	S	S	E	S		T	S	A	R
11	R	U	T			I	E	W	A		S	I
12	I	S	E	R	E		R	O	S	S	E	E

